

La vice-présidence des affaires académiques **soutient les étudiants et étudiantes de l'ÉTS lorsque ceux-ci sont en difficulté académique**. Elle se porte à la **défense** de ceux-ci avec l'aide de leur représentant étudiant. Elle est responsable de **s'assurer de l'excellence de l'enseignement** en faisant des **propositions de solutions** et des suivis aux problèmes soulevés. Elle se tient au courant des enjeux étudiants en participant aux différents caucus et congrès des autres universités au Québec.

Elle doit entre autres **assister aux assemblées de la Commission des études et au Comité de discipline** de l'École. Elle fait également le **suivi de l'évaluation de l'enseignement** chaque session avec le Décanat des études et les représentants étudiants.

Dans une optique d'amélioration continue, la vice-présidence des affaires académiques **tient une vigie sur les différents services de l'ÉTS** notamment le service de l'enseignement coopératif et le bureau du registraire. Elle travaille également à **l'amélioration des méthodes d'enseignement et des normes pédagogiques de l'École**.

La vice-présidence des affaires académiques possède :

- Un grand sens de l'écoute et de collaboration
- Une bonne capacité d'analyse de problème
- Une très bonne connaissance des règlements académiques de l'École

Elle sait :

- Négociée
- Faire des suivis rigoureux

En t'impliquant au poste de la vice-présidence des affaires académiques, tu acquiers l'expérience en :

- résolution de problème
- gestion des priorités
- gestion de la conformité

Viens nous voir dès maintenant si tu veux faire la différence avec nous!